

# RENDEMENTS RRPE



Ce bulletin s'adresse aux participants et aux prestataires du Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE).

Mars 2011

## RENDEMENT DE 13,3 % EN 2010

La caisse des participants du RRPE a affiché un rendement de 13,3 % en 2010. Il s'agit d'un rendement supérieur de 4,3 % à celui des indices utilisés pour mesurer sa performance. Les investissements sont répartis dans différents portefeuilles spécialisés, gérés par la Caisse de dépôt et placement (CDP). En 2010, chacun de ces portefeuilles a affiché un rendement positif.

C'est le portefeuille de placements privés qui a le mieux performé avec un rendement de 26,7 %. Ce portefeuille est composé de placements négociés sur une base privée, en dehors des marchés organisés. Les différents portefeuilles de placements boursiers ont pour leur part généré des rendements variant entre 4,9 % et 15,7 %, pour un rendement combiné de 11,9 %.

Quant au portefeuille d'obligations, il a connu un rendement de 8,4 %. Enfin, le portefeuille d'immeubles a procuré un rendement de 13,4 %.

### UNE PERSPECTIVE À LONG TERME

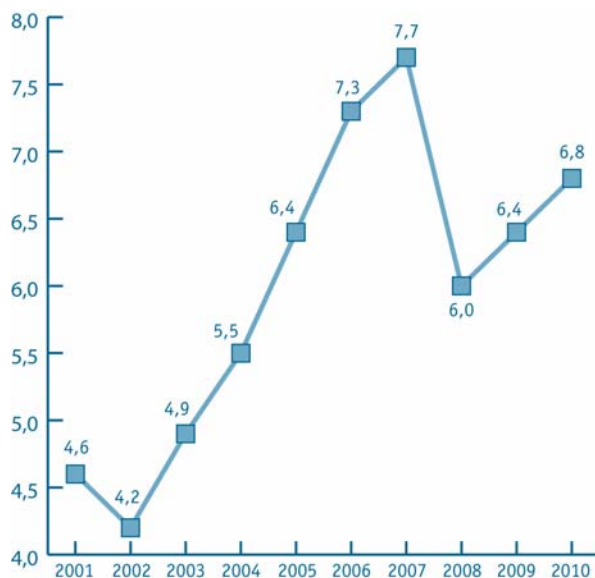
La caisse des participants du RRPE a été constituée pour faire face à des engagements à long terme. Dans ce contexte, il est intéressant d'analyser son rendement sur de longues périodes.

Au cours de la dernière période de 10 ans, qui couvre les années 2001 à 2010, la caisse du RRPE a affiché un rendement annuel moyen de 3,7 %. Si on allonge la période analysée à 20 ans, le rendement moyen grimpe à 7,6 % et depuis la création de cette caisse en 1975, le rendement moyen a été de 8,9 %.

## UN FONDS DE 6,8 MILLIARDS DE DOLLARS

Au cours de l'année 2010, le fonds 302 à la CDP, dans lequel la caisse des participants du RRPE est investie, a augmenté de 0,4 milliard de dollars, passant de 6,4 milliards de dollars au 31 décembre 2009 à 6,8 milliards de dollars au 31 décembre 2010.

Évolution de la valeur du fonds 302 – RRPE  
au cours des 10 dernières années  
(en milliards de dollars)



Rappelons que, selon la règle générale, la caisse des participants du RRPE paie environ la moitié des prestations de ce régime et que l'autre moitié provient du Fonds consolidé du revenu.

Commission administrative des régimes  
de retraite et d'assurances  
475, rue Saint-Amable  
Québec (Québec) G1R 5X3

418 643-4881 (région de Québec)  
1 800 463-5533 (sans frais)

Internet : [www.carra.gouv.qc.ca](http://www.carra.gouv.qc.ca)

Dans ce document, la forme masculine désigne  
aussi bien les femmes que les hommes.

© Gouvernement du Québec, 2011